



Education

La répartition des postes par académie en 2020

A la rentrée prochaine, le ministère de l'éducation crée 440 postes d'enseignants dans le primaire et en supprime autant dans le secondaire

PAGE 13



FRANCE

Rentrée 2020 : la répartition des postes par académie

Le ministère de l'éducation crée 440 emplois dans le primaire et en supprime 440 dans le secondaire

A quoi ressemblera la rentrée scolaire 2020 ? Poser la question, alors que l'éducation nationale est aux prises avec un mouvement social d'ampleur, peut sembler décalé. Ça ne l'est pas tant que ça : mercredi 18 décembre a été présentée aux syndicats de professeurs, comme chaque année à la même période, la répartition des postes d'enseignants, académie par académie, donnant un avant-goût de ce que sera la troisième « rentrée Blanquer ». Viendra, en mars 2020, la distribution des moyens d'enseignement établissement par établissement, école par école.

D'ordinaire, c'est lors de cette seconde étape – au printemps – qu'enseignants et parents donnent de la voix. Signe d'un climat social dégradé, les protestations ont pris de vitesse le calendrier : la FSU, première fédération chez les enseignants, a quitté mercredi la séance du comité ministériel où étaient présentées ces mesures de rentrée. « *D'ores et déjà décidées, [celles-ci] vont continuer de dégrader les conditions d'études des élèves et de travail des personnels* », fait valoir la FSU, expliquant, par voie de communiqué, « *attendre du gouvernement qu'il change de méthode* ».

« Pas suradministré »

A ce stade, la surprise est relative : les tableaux de chiffres divulgués reflètent, peu ou prou, les données inscrites dans la loi de finances. Du point de vue arithmétique, un point d'équilibre se dessine : 440 emplois sont créés dans le primaire, 440 sont supprimés dans le secondaire. Le solde apparaît nul quand, à la même

époque, en 2018 et en pleine crise des « gilets jaunes », il était négatif, révélant 1 800 suppressions de postes pour la rentrée 2019, les réductions dans le secondaire n'étant pas compensées, alors, par les créations au primaire.

Certaines académies s'en sortent mieux que d'autres. Ainsi de Versailles et de Créteil qui récupèrent, respectivement, 243 et 201 postes dans le primaire, 82 et 99 pour le secondaire ; elles se positionnent loin devant Aix-Marseille (76 créations au primaire, 2 dans le secondaire), Lyon (55 et 94), la Guyane (49 à chacun des niveaux) ou encore Mayotte (48 et 78). A l'inverse, Lille devra rendre des postes par dizaines, comme Amiens, la Normandie (fusion des académies de Caen et de Rouen), Nancy-Metz ou encore Dijon. Paris, académie-capitale où l'on sait les enseignants prompts à la mobilisation, devra accepter 16 suppressions dans le premier degré, 78 dans le second degré.

Sous la gauche, année après année, cette « carte scolaire » a donné à voir quelque 60 000 créations d'emplois. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, elle avait dessiné presque autant de suppressions de postes. Qu'en est-il sous l'ère Macron ? « *Les choix opérés dans la distribution des postes, qui ne recourent pas nécessairement les évolutions démographiques [la hausse ou la baisse du nombre d'élèves], montrent bien l'effort de rééquilibrage entrepris au bénéfice de l'école primaire* », fait valoir Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire – le numéro deux de Jean-Michel Blanquer.

« *Les taux d'encadrement au primaire sont stables ou s'améliorent*

rent dans tous les départements, et ça c'est inédit », assure le haut fonctionnaire. En moyenne, ce taux atteint 5,69 professeurs pour 100 élèves – contre 5,64 en 2019 et 5,56 en 2018. Le nombre de postes d'administratifs reste stable lui aussi. « *Ce ministère n'est pas suradministré, contrairement à ce que l'on entend parfois* », justifie M. Geffray.

Ces chiffres n'ont de sens que rapportés à l'évolution du nombre d'élèves accueillis sur les bancs des écoles, collèges et lycées. Au primaire, la pression diminue : le ministère table sur 42 520 élèves en moins. Dans le secondaire, en revanche, elle reste soutenue : quelque 22 500 adolescents supplémentaires sont attendus. Si l'éducation nationale s'était contentée de répartir les emplois en fonction des effectifs scolaires, la « mécanique » aurait dû aboutir, du moins dans le premier degré, à ce que 2 400 emplois soient supprimés. On en est loin, et les syndicats d'enseignants le reconnaissent.

L'institution se donne-t-elle pour autant les moyens de ses ambitions pour l'année scolaire 2020-2021 ? Cette échéance verra la réforme du lycée entrer dans le « dur », avec un baccalauréat « nouvelle formule » organisé en juin 2021. Il s'agira aussi de « plafonner » certaines classes du primaire à vingt-quatre élèves, et d'amorcer les « dédoublements » en grande section dans les maternelles relevant de l'éducation prioritaire. Sans oublier la promesse présidentielle de ne plus fermer d'école rurale sans l'avis du maire.

Des chiffres « peu clairs »



« Au vu des chiffres qui nous ont été présentés, c'est une carte scolaire très politique qui se dessine, analyse Stéphane Crochet, porte-parole du SE-UNSA, syndicat qui a pris part au comité technique. Et pour cause: on prépare une année scolaire, mais aussi une année d'élections municipales. »

« Les belles promesses ont besoin d'être abondées budgétairement, souligne Francette Popineau, porte-parole du SNUipp-FSU, qui a quitté la réunion, comme ses homologues du SNES-FSU et de la CGT. Si c'est pour que le primaire se serve sur le dos du secondaire ou sur les territoires ruraux, ça ne peut pas fonctionner. Alors même qu'on avance dans le brouillard sur la réforme des retraites, qu'on attend des engagements forts sur la direction d'école, cette façon de faire n'est pas acceptable. »

Frédérique Rolet, du SNES-FSU, évoque quant à elle des chiffres « peu clairs » et des calculs gommant la réalité des suppressions dans le second degré. Le ministre soutient exactement l'inverse: les 440 emplois en moins dans les collèges et lycées ne signifient pas, assure-t-il, une diminution en termes de « moyens d'enseignement », ceux-ci étant tous compensés, selon les académies, soit par la hausse des heures supplémentaires, soit par la suppression de décharges enseignantes. A suivre au printemps. ■

MATTEA BATTAGLIA

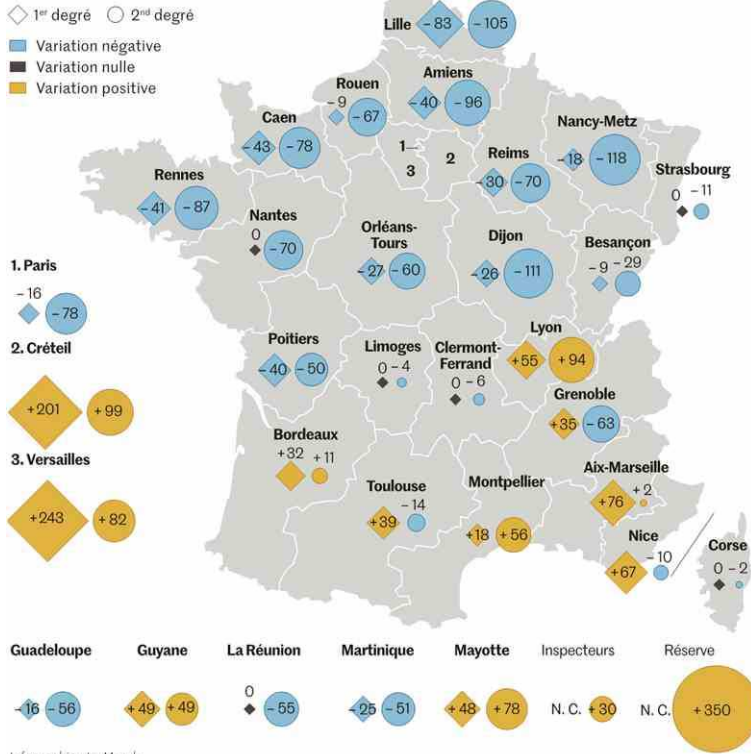
« Au vu des chiffres qui nous ont été présentés, c'est une carte scolaire très politique qui se dessine »

STÉPHANE CROCHET
porte-parole du SE-UNSA



► 20 décembre 2019 - N°23310

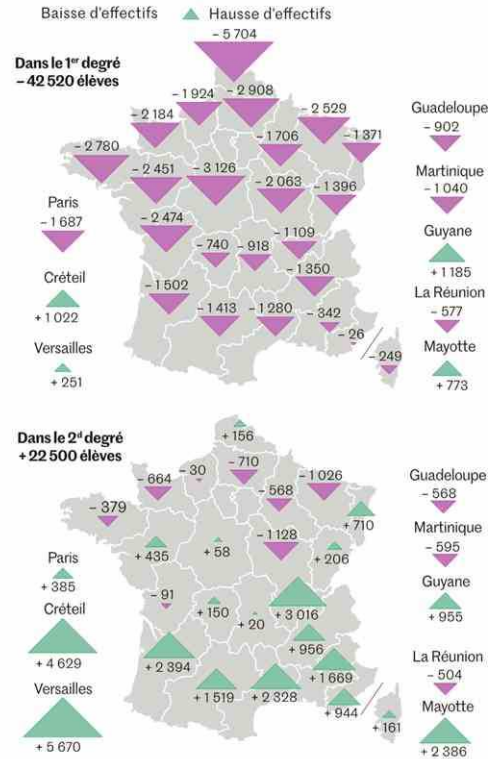
Variation du nombre de postes dans l'enseignement pour la rentrée 2020



Infographie : Le Monde

Une baisse du nombre d'élèves prévue dans le primaire

Variation prévue des effectifs d'élèves pour la rentrée 2020



Source : Ministère de l'éducation nationale